

# Section européenne anglais



**CAMBRIDGE ENGLISH**  
Language Assessment  
Part of the University of Cambridge

## Objectifs

- Permettre aux élèves de toutes les filières d'acquérir un bon niveau linguistique.
- Eveiller ces élèves à la culture et la civilisation des pays anglophones, les amener à s'ouvrir vers le monde extérieur.
- Développer une aptitude à la mobilité dans les études ou le travail.

Les cours de DNL (discipline non linguistique) sont l'occasion de travailler autrement : travaux de recherche et présentation d'exposés réalisés en groupe ou individuellement, thèmes pluridisciplinaires dans une discipline généraliste.

## Enjeux

La possibilité, pour les candidats au baccalauréat, de se présenter à une évaluation spécifique, en vue d'obtenir l'indication « section européenne » sur leur diplôme du baccalauréat.

Un approfondissement des connaissances en anglais scientifique, très utile pour la poursuite d'études scientifiques ou technologiques.

Profiter de la mention européenne pour favoriser certains recrutements sur dossier d'admission en études supérieures : CPGE, ...

## Au lycée Vauban

La section européenne permet de suivre dès la 2<sup>de</sup> générale, un enseignement complémentaire hebdomadaire :

- en DNL (discipline non linguistique) enseignée par un professeur de sciences physiques habilité à dispenser cet enseignement en anglais,
- en anglais.

Il est possible d'intégrer cette section en classe de première.

## Mention européenne au bac

Il faut obtenir au moins :

12 / 20 à l'évaluation de contrôle continu en anglais et 10 / 20 à une évaluation orale spécifique ; sous condition d'avoir suivi ce dispositif durant le cycle terminal.

## Cambridge English Certificate, niveau CERCL B2

Les élèves de terminale auront la possibilité de préparer et de se présenter au Cambridge English Certificate (CEC), un test d'anglais conçu par Cambridge Assessment English qui est le département de l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) et en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le test couvre les cinq compétences exigées par le Cadre Européen Commun de Référence des Langues (CECRL) du Conseil de l'Europe. Il donnera une certification internationale au niveau B2, avec des sorties possibles aux niveaux B1 et C1.